

Le 15 septembre 2015.

Monsieur le Ministre Carlos Leitao
Ministère des finances
12 rue St-Louis 1^{er} Étage
Québec, Qc.
G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

Tous les experts en sinistres que je côtoie s'inquiètent de la refonte de la loi 188, que vous vous apprêtez à faire, nous voyant, si votre intention se maintient, reculer de 20 ans en arrière.

Je joins donc ma voie à la leur pour vous réclamer une plus grande réflexion que les récriminations des assureurs vous ont soulignés.

La CHAD nous a permis pas son encadrement, ses règlements, son comité de discipline, dont je fais incidemment parti, d'être le chien de garde de la protection du public, des assurés.

La majeure partie des assureurs ou presque la totalité veulent bien traiter leurs assurés, c'est dans l'application de leur règlement que les experts en sinistres, directs ou indépendants mandatés par eux que les aberrations surviennent et c'est grâce à la CHAD si nous les experts en sinistres au service de l'assuré pouvons protéger les droits des assurés (Les contribuables) à l'aide de ses règlements et de sa vigilance.

Lors de la formation du conseil d'administration de la CHAD, tous ses membres avaient comme principale objectif la protection du public, pourtant sur l'écriture des règlements de la loi, à laquelle j'ai participé, seul l'avocat nommé par le ministre Fortier pour représenter le consommateur et moi-même représentant les experts en sinistres mandatés par l'assuré protégeons celui-ci contre les intérêts des assureurs qui sont trop souvent opposés à ceux des assurés.

Il y a certainement place à des améliorations dans notre industrie, mais de grâce n'écoutez pas que le loup de la bergerie vous priveriez ses proies de l'excellent système présentement en place et qui constitue sa seule protection.

Nous sommes une minorité dans l'industrie, les moutons noirs, qui défendons les assurés. La présente loi et ses règlements rétablis l'équilibre, ne la détruisez pas indûment.

Je vous, nous vous offrons, notre temps, nos services, notre expertise pour une meilleur compréhension de notre industrie et des décisions mieux éclairées.

Acceptez, monsieur le ministre Leitao, mes salutations appropriées.

Claude Gingras

Groupe Rassurance (1982) inc.